

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député semble prêt à juger d'avance toutes les questions.

M. Broadbent: C'est vous qui les jugez d'avance.

M. Gillespie: En fait vous les avez déjà jugées. Vous avez déjà jugé pratiquement toutes les questions relatives à ce délicat problème. Le gouvernement, pour sa part, sait que l'Office national de l'énergie entend des témoins depuis de nombreuses années à ce sujet, et il attend son rapport cet été. Nous prendrons notre décision quand nous aurons reçu ce rapport.

M. Broadbent: Lorsque le Parlement aura ajourné.

* * *

[Français]

STATISTIQUE CANADA

LES MOYENS D'ÉTABLIR LE NOMBRE EXACT DES SANS-TRAVAIL
DANS CHAQUE RÉGION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je voudrais poser ma question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné que le dénombrement des personnes sans emploi est fait par Statistique Canada, et que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration tient compte des données de Statistique Canada pour attribuer des crédits à chacune des circonscriptions, dans le cadre du programme Canada au Travail, est-ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait dire à la Chambre s'il est disposé à suggérer des moyens plus efficaces et plus appropriés pour dénombrer le véritable nombre de personnes sans travail dans chacune des régions, afin que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration soit en mesure d'établir véritablement les besoins de chacune des régions et de leur donner justice.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, à plusieurs reprises, Statistique Canada m'a dit qu'on ne connaît pas de méthodes plus efficaces que celles employées présentement pour déterminer le nombre de personnes sans emploi. Elles sont internationalement reconnues et retenues, et si l'honorable député a des suggestions concrètes à faire à la Chambre pour améliorer le système, il me fera plaisir de les considérer et de les transmettre à Statistique Canada.

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

C'est la première fois que j'ai une invitation aussi précise de la part d'un membre du cabinet pour lui faire une suggestion en vue de l'aider à accomplir son travail.

Questions orales

Étant donné la réponse du ministre, puis-je lui demander s'il désire que je lui soumette ces propositions verbalement ou par écrit et, par la suite, serait-il disposé à en tenir compte?

M. Chrétien: Monsieur le président, je serai certainement disposé à en tenir compte, et il me ferait plaisir de rencontrer l'honorable député. S'il désire me voir, je suis toujours disponible.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE—L'INFORMATION DU GOUVERNEMENT QUANT
AU NOMBRE D'EMPLOIS REQUIS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): C'est au premier ministre suppléant que je m'adresse, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'il a annoncé la création ces derniers mois de 110,000 nouveaux emplois, pourrait-il dire à la Chambre s'il sait que 240,000 personnes sont venues grossir les rangs de la main-d'œuvre canadienne au cours des 12 derniers mois. Autrement dit, un nouvel emploi pour deux nouveaux arrivés sur le marché du travail depuis un an. Si effectivement il le sait, pourrait-il dire pourquoi le gouvernement n'a pas reconnu qu'il devait trouver du travail à 240,000 personnes, et non seulement à 110,000, comme il s'en vante.

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous savons tous que l'accroissement rapide de la main-d'œuvre canadienne est l'une des difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises depuis quelques mois.

LE CHÔMAGE—LA POSSIBILITÉ D'UN DÉBAT SUR LA SITUATION
AU CANADA ET DANS LES AUTRES PAYS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Étant donné qu'il y avait en avril 9,000 emplois de moins qu'en mars, et puisque la Conférence économique de Londres a conclu que le chômage au Canada et dans les six autres pays représentés était une épreuve de force, j'aimerais poser la question supplémentaire suivante: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant pourrait-il dire si l'on fera une déclaration à l'appel des motions ou si l'on adoptera un autre moyen pour examiner à la Chambre le compte rendu de la conférence et, le cas échéant pour ouvrir un débat sur la situation actuelle du chômage non seulement au Canada mais dans les six autres pays?

● (1430)

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Je ne prévois pas, monsieur l'Orateur, de faire tenir incessamment un débat sur le chômage. On m'a demandé d'organiser des débats sur les pipe-lines du nord et sur l'unité nationale. Quant à la question du chômage qui nous préoccupe tous tellement, on pourrait peut-être en discuter dès le premier jour réservé à l'opposition, soit vendredi prochain.